Revoir la séance plénière du 9 octobre 2012 : Le coût économique et social de l'autisme

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/10/2012

Saisine liée : LE COÛT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'AUTISME

Le coût économique et social de l'autisme

Projet d'avis présenté par Mme Christel PRADO au nom de la section des affaires sociales et de la santé présidée par M. François FONDARD

Ordre du jour :

Présentation par M. Jean BASSERES, Directeur général de Pôle emploi de son plan stratégique suivie d'un débat

Projet d'avis présenté par Mme Christel PRADO au nom de la section des affaires sociales et de la santé présidée par M. François FONDARD

Intervention de Mme Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion

Examen des amendements et vote

Voir le texte de l'avis voté

© - copyright CESE - Novembre 2026